DLP 20-9-61 001039

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE RHONE-ALPES (Tél. 37-20-56)
(AIN, ARDECHE, DROME, HAUTE-SAVOIE, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

14 Septembre 1961

1er supplément au Bulletin N° 12 de Septembre 1961

INFORMATIONS

ARBRES FRUITIERS

ANTHONOME DU POIRIER - Cet insecte responsable de la destruction des bourgeons au printemps dépose ses oeufs à partir de mi-septembre. Quelques foyers existent encore dans la région.

Dans les vergers atteints au cours des saisons précédentes, on appliquera deux traitements, respectivement entre le 15 et le 20 septembre et entre le 30 septembre et le 5 octobre. D.D.T. à 100gr/hl de matière active et Lindane à 12gr/hl de matière active sont également efficaces.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - (toutes régions sauf altitudes les plus élevées) Sur les variétés non encore récoltées de pommes et de poires et dans les limites légales d'utilisation des produits, on appliquera un dernier traitement contre ce ravageur entre le 15 et le 20 septembre. En pépinières, ce traitement revêtira une grande importance.

MOUCHE DES FRUITS - La population de ceratitis capitata reste élevée principalement au voisinage des villes; les prescriptions antérieures restent valables.

TRAITEMENTS FONGICIDES SUR PECHER - Attention ! La chute des feuilles que l'on observe actuellement dans certains vergers de la région lyonnaise et de la vallée du Rhône n'est pas dûe à la saison encore peu avancée, mais à la sécheresse trop prolongée. De ce fait l'aoûtement des bois est encore très incomplet et des traitements cupriques appliqués actuellement provoqueraient de graves brûlures.

POMMES DE TERRE

CONSERVATION DES TUBERCULES - Bien que les conditions climatiques de la fin de l'été aient été contraires à la contamination des tubercules par le mildiou, des germes de la maladie sont présents à leur surface ou dans les particules de terre entrainées à la récolte. De mauvaises conditions de conservation peuvent être la cause d'attaques tardives sur les tubercules récoltés.

Les meilleures conditions de conservation peuvent se résumer ainsi:
- ne rentrer les tubercules que lorsque leur surface est bien sèche
- éliminer ceux qui sont blessés par les outils ou les parasites souterrains ou qui sont d'apparence malade.
- maintenir les locaux de conservation à une température constante inférieure à 10°. Si celà n'est pas possible avant que les conditions extérieures s'y prêtent (en général vers le 25 octobre), profiter des jours de vent de nord pour aérer abondamment les locaux. Au-delà fermer au contraire les ouvertures en cas de gel.
- Disposer les tubercules sur la plus grande surface disponible possible. De toutes façons l'épaisseur des tas ne doit pas dépasser 50cm, aménager si possible des cheminées d'aération
- Saupoudrer les tas de chaux éteinte.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux: A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles: P.LATARD

P 318